

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE CAMPENEAC
Séance du 21 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un novembre à vingt heures et cinq minutes, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de Campénéac, sous la présidence de Madame RENAUDIE Hania, Maire.

Date de Convocation : 15 novembre 2024.

Présents : RENAUDIE Hania, Maire – GABARD Bruno - LE MOIGNE Nolwenn - NOEL Pierre – LARGEAU Chantal - SAVIGNE Pascal - WHITE Cécile – DRAGON Sandra – JUGEL Stéven - MOUNIER Benoit - MAHIEUX Jérémy - GRANDVALLET Chantal – DELERUE David (arrivé à 20h15) - PONGERARD Pascale – DELOURME Jean-Pierre - - DENIS Stéphane.

Absents excusés : ALIX Mathilde ayant donné pouvoir à MORIN DIEGO. - PICARD Laurence ayant donné pouvoir à DELOURME Jean-Pierre.

Secrétaire de séance : Cécile WHITE.

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 16 à 20h05

Présents : 17 à partir de 20h15

Votants : 18 à 20h05

Votants : 19 à partir de 20h15

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Délibération n°2024/077

Objet : Désignation d'un secrétaire de séance.

Le Conseil municipal doit désigner un secrétaire de séance comme le précisent les articles L5211-1 et L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il est proposé la candidature de Madame Cécile WHITE.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal procède à un vote qui donne les résultats suivants :

- | | | |
|-----------------|------------------|---------------------------|
| - Présents : 16 | - Pour : 18 | - Majorité absolue : 10 |
| - Votants : 18 | - Contre : 0 | - Suffrages exprimés : 18 |
| | - Abstention : 0 | |

Compte tenu de ces éléments, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Désigne** Madame Cécile WHITE en qualité de secrétaire de séance.

Pour copie conforme,

Hania RENAUDIE
Maire.



Cécile WHITE,
Secrétaire de séance.

